RespiRé

C'est aussi :

- DES NAVETTES POUR TRAVERSER LE PONT DE RÉ (PIÉTONS & VÉLOS)
- 2 NAVETTES DE VILLAGE
- 3 NAVETTES ESTIVALES INTER-VILLAGES
- 1 NAVETTE DES PLAGES
- 1 NAVETTE SUR LE SITE DU PHARE DES BALEINES
- SERVICE RESPI'RÉ À LA DEMANDE

+ d'infos sur

charente-maritime.fr

MEDIAPILOTE - Département de la Charente-Maritime - Juillet 2021 - Reproduction interdite

charente-maritime.fr
Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9
Tél. 05 46 31 70 00

Île de Ré

SECTEUR NORD

DU 7 JUILLET AU 29 AOÛT 2021 INCLUS

RespiRé ÉTÉ

À LA DEMANDE

RÉSERVEZ ET

NOUS VENONS VOUS CHERCHER

SERVICE GRATUIT POUR TOUS

MARDI, JEUDI & SAMEDI DE 9H À 12H

Secteur Nord

RespiRé à la demande

SECTEUR **NORD**

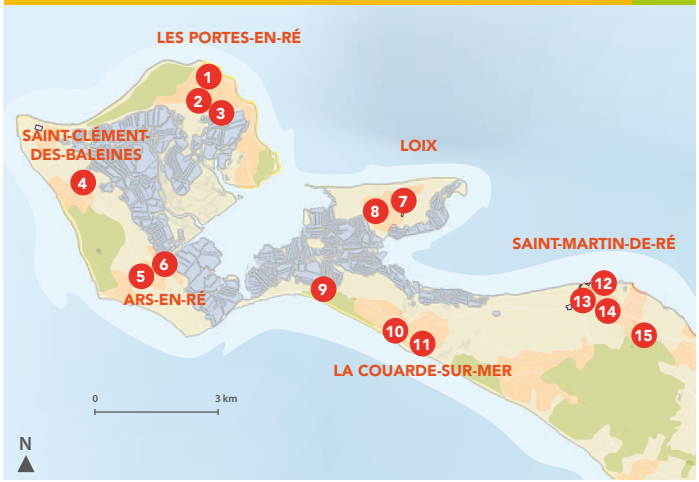

VOUS ÊTES À (Commune de départ) **:**

Les Portes-en-Ré
Saint-Clément-des-Baleines / Ars-en-Ré
Loix / La Couarde-sur-Mer

NOUS POUVONS VOUS DÉPOSER À :

Les Portes-en-Ré : 1 *Mairie* 2 *Poste* 3 *Carrefour contact**
Saint-Clément-des-Baleines : 4 *Mairie*
Ars-en-Ré : 5 *U Express** 6 *Place Carnot*
Loix : 7 *Place du marché* 8 *Château d'eau*
La Couarde-sur-Mer : 9 *La passe* 10 *La plage* 11 *Marché*
Saint-Martin-de-Ré : 12 *Port* 13 *Mairie* 14 *Hôpital* 15 *Les Salières*

** Les noms des enseignes commerciales sont cités à titre d'indication géographique.*

Qu'est-ce que RespiRé à la demande ?

RespiRé à la demande est un service de proximité proposé par le Département de la Charente-Maritime et la Communauté de communes de l'Île de Ré, **gratuit**, idéal pour aller faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous médical ou administratif…

Ce service est **ouvert à tous**, sans condition, et vous permet d'être pris en charge à domicile, déposé à l'un des 15 arrêts proposés ci-contre.

Il fonctionne les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h.

Pour en bénéficier

1. Choisissez la date et l'horaire de votre déplacement (aller ou aller/retour).
2. Réservez au **05 46 09 20 15** *(numéro exclusivement pour la réservation à la demande)* **du lundi au samedi (de 8h à 17h) au plus tard avant 16h la veille de votre déplacement.** L'opérateur vous indiquera l'heure prévisionnelle de départ de votre domicile (et l'heure prévisionnelle de retour le cas échéant).
3. **Tenez-vous prêt, à l'heure convenue,** un véhicule se présentera à votre domicile pour vous déposer à l'arrêt choisi.

RÉSERVEZ AU **05 46 09 20 15** (au plus tard à 16h la veille de votre déplacement) **ET NOUS VENONS VOUS CHERCHER !**